



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 24 Février 2015

Ils se gavent pendant qu'on en bave !

La Poste vient d'annoncer les résultats 2014. Plus de 22 milliards de Chiffre d'Affaire et plus de 700 millions d'euros de résultat d'exploitation !!! C'est beaucoup pour une entreprise soi-disant en difficulté et pour une activité en déclin ! Ces chiffres démontrent que le discours mortifère tenu sur la baisse de l'activité et validé par certaines organisations syndicales n'a qu'un but : enfumer les postiers et leur faire avaler les réorganisations, les suppressions d'emplois, le gel des salaires et la casse du service public postal.



Pour eux

Chiffre d'Affaire : 22,163 milliards d'euros, soit + 449 millions d'euros
Excédent brut d'exploitation¹ : 944 millions d'euros (plus 153 millions !!!)
352 millions d'euros versés par l'Etat au titre du CICE en 2014

¹Excédent Brut d'Exploitation : il exprime la différence entre les produits (les ventes) et le paiement des charges de personnel, mais avant les amortissements et les dépréciations. Il mesure le « niveau » de l'exploitation. C'est l'ancienne marge bénéficiaire, aussi appelée aussi marge opérationnelle. C'est le principal indicateur de la santé de l'exploitation de la société.

Pour nous

Emplois : 6864 emplois supprimés en 2014

Salaires : proposition d'augmentation de 0,35% soit 4 euros 50 par mois !!!!

Conditions de travail : accroissement de la pénibilité et de la productivité



Si ces résultats sont en avance sur le plan stratégique, c'est parce que les postières et les postiers en paient le prix fort avec plus de 17 emplois supprimés chaque jour, soit plus de 700 000 euros qui tombent quotidiennement dans les caisses de La Poste !!!

Le coût exorbitant du capital et de la finance

Contrairement à ce que le patronat martèle, le problème n'est pas à chercher dans le "coût du travail" ou le manque de compétitivité des salariés, mais bien du côté du coût du capital et de la financiarisation de l'économie.

À La Poste, le manque d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique ou énergétique est flagrant. La seule préoccupation est la baisse de la masse salariale, la seule obsession est de passer au tout bancaire et au tout commercial afin d'augmenter les profits.

La CGT ne veut pas de cette Poste, la CGT défend une Poste au service de TOUS les citoyens, acteur majeur de l'économie avec des postiers formés, sous statut et bien rémunérés.

La CGT appelle les postiers à agir massivement le 9 avril prochain pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail, le service public.

Cette journée d'action à La Poste participe à la construction d'une journée interprofessionnelle nécessaire pour mettre fin à la politique gouvernementale d'austérité. Des contacts ont été pris avec les autres organisations syndicales.

Agissons ensemble pour les revendications

- le versement exceptionnel de 400 €uros immédiatement
- le 13^{ème} mois
- la revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires et du point pour les contractuels ainsi que toutes les grilles salariales sur la base d'un SMIC à 1.700 €uros bruts pour un salarié sans diplôme, sans qualification et sans expérience
- une refonte des grilles de salaires et des compléments sur le principe de l'égalité salariale agent fonctionnaire -agent de droit privé : à travail égal = salaire égal
- un minimum de salaire pour les cadres de 3.170 €uros bruts (*plafond de la Sécurité Sociale*) et la mise en place de mesures spécifiques pour les cadres gagnant moins
- le droit à une réelle promotion en quantité et en qualité, ce qui suppose un véritable pyramidage des niveaux de fonction
- des mesures pour pallier les inégalités salariales hommes/femmes existantes
- la prime transport pour les trajets domicile/travail partout quel que soit le mode utilisé
- l'attribution de titres restaurant à 8,90 € avec une participation de la Poste à 5,36 € pour les personnes ne pouvant bénéficier de restauration collective

